



ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

Procès-verbal de la Commission électorale

du jeudi 29 mars 2018

Personnes présentes :

- Pour le vice-recteur : Florence Vanderstichelen
- Pour les membres du personnel : Edouard Cuvelier, Geoffrey Willems
- Pour l'Administration des affaires étudiantes : Isabelle Groessens
- Pour les membres étudiants : Hugues Annoye, Marie Charue, Tanguy Massin, Marie-Hélène Lefèvre.

1. Le taux de participation

Le nombre d'électeurs a été communiqué par la déléguée : 30 344 électeurs

Le nombre d'étudiants ayant voté : 6885 votes

= Taux de participation de 22,69%

2. La campagne

- Les médiatrices n'ont pas eu de travail.
- Pas de problème à signaler

3. Commentaire de l'auditeur

Tout s'est bien déroulé mis à part le lundi matin où le système a été attaqué. La commission décide d'informer les autorités de l'université de cette attaque illégale par un membre de la communauté universitaire.

4. Organisation du dépouillement

Le dépouillement public aura lieu à 8h30 à la salle du Conseil ESPO, jusqu'à 11h30. Et ensuite, la commission se réunira à 12h00.

La proclamation des résultats sera à 13h00.

5. Divers

Un courrier a été reçu: il ne constitue pas une plainte, mais plutôt des recommandations.

Il y a eu une coquille sur le listing publié sur le site de l'AGL : Sybil Collins avait bien démissionné du Conseil AGL dans les temps (le 15 mars 2018).

Les autres commentaires sont des recommandations dont il faut tenir compte pour les années prochaines :

- Problème de communication au niveau des élections AGL
- Les têtes de liste du conseil facultaire ont le désir d'être invité au même titre que les têtes de liste du Conseil AGL
- Les étudiants ne sont pas au courant que l'on peut s'inscrire aux élections AGL et aux élections du conseil de fac : il faudrait améliorer la communication et la formation aux élections
- Beaucoup de communication est faite par l'AGL, et donc les étudiants ne se rendent pas compte qu'il existe aussi les élections facultaires
- Y aurait-il une possibilité de faire une pub de la part des BDE ?
- Le budget de campagne est-il réservé aux listes AGL ou peut être également octroyé aux listes du BDE ?
- Les conseillers de fac ne doivent pas tenir de bureaux de vote : ça les met également à l'écart
- Il faudrait également les inclure pour les descentes d'auditoires
- Ainsi que les inviter après le Conseil électif à la réunion de la Commission pour les recommandations : récolter chaque recommandation

Conclusion : La commission va veiller à avoir plus de clarté par rapport à la dynamique de liste au niveau facultaire. Et surtout dans le but de les inclure.